



Fondation canadienne pour l'innovation  
Canada Foundation for Innovation

## **Notes d'allocution**

**du**

**D<sup>r</sup> Eliot A. Phillipson  
Président-directeur général  
de la FCI**

**à l'intention du**

**Comité permanent de l'industrie,  
des sciences et de la technologie  
de la Chambre des communes**

**jeudi 1<sup>er</sup> mai 2008**

**La version prononcée fait foi**

Je veux tout d'abord vous remercier de nous donner cette occasion de nous adresser au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes. Aujourd'hui, j'aimerais vous entretenir du rôle de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), un intervenant clé du milieu canadien des sciences et de la technologie en raison des investissements qu'elle fait dans l'infrastructure de recherche des universités, des collèges, des hôpitaux et des instituts de recherche canadiens.

Comme le mentionne la Stratégie fédérale en matière de S et T, les investissements de la FCI sont déterminants pour rehausser notre capacité d'innovation.

- Ils permettent d'améliorer la qualité et la portée de la recherche menée au Canada;
- Ils favorisent la formation du personnel hautement qualifié – l'infrastructure humaine, qui constitue la ressource la plus importante de l'économie du savoir;

- Ils favorisent la formation de grappes technologiques au moyen de programmes qui encouragent la collaboration entre les établissements de recherche publiques et le secteur privé.

Depuis sa création en 1997, la FCI a engagé au-delà de 3,8 G\$ pour financer plus de 5 700 projets menés dans 128 établissements de recherche, dans 64 municipalités aux quatre coins du Canada. Ces projets couvrent un large éventail de disciplines scientifiques et témoignent d'un investissement massif dans les domaines de priorité énoncés dans la Stratégie fédérale en matière de S et T, soit les sciences et les technologies de l'environnement, les ressources naturelles et l'énergie, la santé et les sciences de la vie de même que les technologies de l'information et des communications.

La FCI prend ses décisions d'investissement par suite d'un rigoureux processus d'évaluation au mérite, qui utilise les normes internationales afin de déterminer dans quelle

mesure les projets qui lui sont soumis peuvent accroître la capacité des établissements de recherche canadiens à affronter la concurrence sur la scène internationale et à offrir un savoir qui produira des retombées au profit des Canadiens.

Le Budget fédéral de 2007 et la Stratégie fédérale en matière de S et T sont venus confirmer que la FCI constitue un des éléments essentiels du milieu canadien des sciences et de la technologie. Le Budget de 2007 a attribué 510 M\$ à la FCI pour lui permettre de lancer un autre concours d'ici 2010.

Après avoir complété avec succès de grandes consultations auprès des différentes parties intéressées, la FCI lançait récemment à l'aide de ces 510 M\$ un concours majeur qui permettra de s'assurer que les universités et collèges continuent de jouer un rôle clé dans l'accroissement de la compétitivité et de la prospérité futures du Canada.

Cette prospérité sera de plus en plus tributaire de notre capacité d'innovation, c.-à-d. la capacité de produire le savoir et les idées dont découlent de nouveaux produits et services ainsi que de nouvelles politiques qui contribuent à la croissance économique, au renforcement des assises sociales, au respect de l'environnement et à l'amélioration de la qualité de vie. Ces concepts sont au coeur même de la Stratégie fédérale en matière de S et T.

Les investissements de la FCI dans l'infrastructure de recherche viennent compléter ceux faits dans les ressources humaines et dans les coûts directs et indirects de la recherche par les trois organismes fédéraux de financement de la recherche, le Programme des chaires de recherche du Canada, Génome Canada et d'autres programmes fédéraux. Globalement, ces investissements ont eu un important impact de transformation sur le milieu canadien de la R-D. Cela a permis de renverser l'exode des cerveaux, puisque le Canada est devenu un lieu de prédilection pour les chercheurs. Par ailleurs, les établissements ont été en mesure de renforcer de manière

remarquable les domaines prioritaires énumérés dans leurs plans de recherche stratégiques respectifs.

Toutefois, le paysage mondial des S et T continue d'évoluer rapidement et la concurrence internationale est plus vive que jamais. La Stratégie fédérale en matière de S et T arrive donc à point nommé. Elle permet de formuler les politiques et les priorités sur lesquelles le gouvernement fédéral veut mettre l'accent dans ses activités de promotion des S et T au Canada, et de démontrer clairement son engagement ferme à maintenir et à rehausser la compétitivité du Canada en investissant dans l'enseignement supérieur axé sur la R-D.

En guise de conclusion, on peut affirmer que la FCI accomplit avec succès son mandat d'accroître la capacité des établissements de recherche du Canada de mener des activités de recherche et de développement technologique de calibre mondial au profit des Canadiens.

Au moment où le Canada effectue une transition pour affranchir son économie de sa dépendance traditionnelle aux ressources naturelles et l'axer de plus en plus sur le savoir, la technologie et l'innovation, il est essentiel de pouvoir compter sur un effort de recherche continu, robuste et avant-gardiste.

Le succès de cette transition commande que le gouvernement du Canada maintienne la qualité de son engagement envers le milieu canadien de la recherche. La prospérité économique du Canada et la qualité de vie des Canadiens dans les années à venir dépendent de la qualité de cet engagement.

Merci.